Le SENAT

NCHI PAR L'EDITEUR

6e. ANNEE, No. 36. MANITOBA. JEUDI, 22 FÉVRIER, 1877.

CONDITIONS
D'ABONNEMENT AU "MÉTIS."

Le prix pour un an est de dix chelins stg. ou deux piastres et demie, cours du Canada ; on devra payer cette somme de suite en souscrivant son abonnement.
Les Ateliers du Métis ont été transportés à St. Boniface, sur la Rue Dumoulin, un peu au Nord-Est du Collège.

LE METIS

DIEU ET MON DROIT.

TARIF D'ANNONCES.

Première insertion, 12 cts. la ligne ; et 8 cts. par ligne pour chaque insertion subsequente.
Nulle annonce ne comptera pour moins de six lignes.
Paiement exigé d'avance quand l'annonce est pour moins d'un mois.
ANNONCES A L'ANNÉE.
Pour une colonne......$100 00
" demi " 40 00
" un qrt. de colonne 00 00

REDIGE PAR UN COMITE DE REDACTION.

Remboursement au Gouvernement

DE SES

AVANCES EN GRAINS ET PROVISIONS.

Le soussigné a reçu instructions du Département de l'Agriculture de la Puissance du Canada de recevoir des personnes que la chose concerne le remboursement des

Avances et Secours a cause des Sauterelles

fournis par le Gouvernement General EN ARGENT ou en GRAINS—ble et avoine—au choix de l'emprunteur.

Le grain devra être livré aux Magasins du Gouvernement au Fort Osborne, à Winnipeg, et être de bonne qualite, propre et sec.

On recevra le grain au prix courant du marche à Winnipeg à l'epoque de la livraison.

Prix actuel : blé, $1.00 le mi[illegible] avoine, 50 cts. le minot.

W. HESPELER.
Agent du Département d'Agriculture du Canada.

Au Bureau de l'Agent du Département d'Agriculture,

Winnipeg, 22 Decembre, 1876. j-n-o

Bill Prive.

Avis est par les présentes donné qu'une application sera faite à la prochaine Session de la Legislature our obtenir la passation d'un Act corporant "la Societé de Place ent de Manitoba."

D. MACARTHUR.

nipeg, 16 Decembre, 1876.

ON DEMANDE
200 Droits de Métis,
"SCRIPS,"
CHEZ
GERMAIN & CIE.,
ENSEIGNE DE L'ETOILE D'OR,
Grande Rue, Winnipeg.

St. Boniface, 7 Déc., 1876. j-n-o

AUX AMIS ET PRATIQUES.

Toutes les personnes endettées envers la Maison Daoust et Brisebois, sont priees de venir régler immédiatement au Magasin de Mr. E. Brisebois, par argent ou par billet.

Parordre du Syndic, A. DOUTRE, de Montreal.

E. BRISEBOIS.

Winipeg, 25 Janvier, 1877.

Mis a l'Enclos

(DE STE. AGATHE.)

Mis à l'enclos de Ste. Agathe un bœuf tout rouge, sans marque visible, d'environ quatre ans.

JOSEPH BERTHELET, père,
Gardien d'Enclos.

Ste. Agathe, 20 Dec., 1876. 3f

MIS A L'ENCLOS.

Un jeune bœuf âgé d'environ deux ans et demi, sous poil rouge et blanc. Il a ete mis à l'enclos le 19 courant.
Le proprietaire est prié de venir prouver propriete et payer les frais.

MOISE GOULET,
Gardien d'Enclos de St. Norbert.

St. Norbert, 27 Déc., 1876. 3f

IMPOUNDED
AT ST. NORBERT.

A young OX about two years half old, red and white coloured. Impounded on the 19th instant.
The proprietor is requested to prove property and pay the costs.

MOISE GOULET,
Pound Keeper.

St. Norbert, 27 Déc., 1876. 3t

Veaux et Vache Egarés.

Mis à l'enclos par un colon établi dans la reserve Menonite, à l'Est de la Riviere Rouge.

Une Vache blanche et trois Veaux.

Le proprietaire est prié de venir réclamer sa propriete et payer les frais.

Pour informations s'adresser à

WM. HESPELER,
WINNIPEG.

St. Boniface, 7 Dec., 1876. 3t

IMPOUNDED.

Impounded at St. Boniface, a young Ox about three years old, under red hair, having a white spot on for-head, and the two hind feet white.
The proprietor is requested to prove property and pay the expenses.

R. G. DESAUTELS,
Pound Keeper.

St. Boniface, December 21st 1876.

MIS A L'ENCLOS
(DE ST. BONIFACE.)

Un jeune Bœuf âgé d'environ trois ans, sous poil rouge, ayant une tache blanche dans le front et les deux pieds de derrière blanc. Le proprietaire est prié de venir prouver propriete et payer les frais.

R. G. DESAUTELS,
Gardien d'enclos de St. Boniface.

21 Décembre, 1876. 3f

DR. T. DESJARDINS, C.M.C., P.Q.

BUREAU :—Aux Coins des Rues Principale et Notre-Dame. Entrée sur la Rue Notre-Dame, au-dessus du Bureau de Telegraphe.

Winnipeg, 13 Juillet, 1876. 1a

PIANNO BEATTY!
Grand, Carré et Droit.

De Geo. E. Letcher, ci-devant de Wm H. Letcher et Frère, Banquiers, Fayette, Ohio.
"Nous avons reçu le Piano, et pensons qu'il possède un son meilleur que pas un ici. Nous n'avons eu à attendre que peu de temps pour en juger. Si vous voulez des recommandations ce sera avec le plus grand plaisir que nous vous en donnerons."
James R. Brown, Ecr. Edwardsville, Ill., dit :
"Le Piano Beatty que nous avons reçu donne entière satisfaction."
Envoyer pour les catalogues
S'adresser à

DANIEL F. BEATTY,
Washington, New Jersey, E.-U.-A.

Daniel F. Beatty
ORGUES DE SALON.

Ces instruments remarquables ont une capacite pour les effets musicaux et l'expression qui n'a jamais ete atteinte auparavant ; ils conviennent aux Amateurs et aux Professeurs, et sont un ornement pour un salon.
ILS EXCELLENT EN QUALITÉ DE SON, MAIN-D'ŒUVRE DE PREMIERE CLASSE, DESSIN ÉLÉGANT ET FINI,
et en une grande variete dans la combinaison des Solos et des Jeux.
Le genre *Centennial* est maintenant prêt.
S'adresser à

DANIEL F. BEATTY,
Washington, New Jersey, E.-U.-A.

Cain & Steinhoff,

IMPORTATEURS ET FABRICANTS DE

HARNAIS,
SELLES,
FOUETS,
VALISES,
PEIGNES,
BROSSES,
ETRILEES,
ETC., ETC.

ATTELAGES LEGERS VENDUS A PRIX REDUITS,
Et Scrips pris en Echange.

G. LANGIAULT,
Champion des Fabricants de Harnais, en charge de l'atelier.
PORTE VOISINE DE DAOUST & BRISEBOIS,
Grande Rue,—WINNIPEG.

30 Novembre, 1876. 3m

La plus grande Merveille
DES
Temps Modernes.

HOLLOWAY'S
PILLS & OINTMENT

Les pilules purifient le sang, rectifient tous les desordres du foie, de l'estomac, des rognons et des intestins, et sont des plus presieuses dans tous les cas d'indisposition auxquelles sont sujettes les personnes du sexe.
Le Liniment est le seul remède sûr pour maux de jambes, vieilles blessures, et ulcères de n'importe quelle durée. Il est sans egal pour bronchite, diphterie, rhumes refroidissements, goutte, rhumatisme et toutes les maladies de peau.

BEWARE OF VILE AND
ABOMINABLE COUNTERFEITS

Je crois de mon devoir de déclarer que mes Pilules et mon Liniment ne sont ni fabriquées, ni vendus dans aucune partie des Etats-Unis.
Chaque pot et chaque boite porte le timbre du Gouvernement Anglais, avec les mots : *Holloway's Pills and Ointment, London*, gravés dessus. Sur l'etiquette se trouve l'adresse 533, *Oxford Street, London*.
Des contrefaçons des Pilules et du Liniment de Holloway se fabriquent et se vendent sous le nom de "*Holloway and Co.*, par J. F. Henry, Curran & Co., Droguistes, de New-York, avec la pretendue marque de Commerce comme suit :

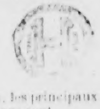

Au Canada, les principaux marchands en ces contrefaçons sont

LYMAN, CLARE & CO.,
NORTHROP & LYMAN, et
LYMAN BROTHERS & CO.,

qui les achètent à bas prix de J. F. Henry, Curran & Co., de New-York, et les revendent en suite aux Detaillants peu scrupuleux qui les fournissent au public comme les Pilules et le Liniment veritables, fabriqués seulement au No. 533, Oxford Street, London, et qui se trouvent dans les maisons suivantes, savoir :

EVANS, MERCER & CIE., Montréal.
AVERY, BROWN & CIE., Halifax, N. E.
T. B. BARKER ET FILS St. Jean, N. B.
ELLIOT ET CIE., Toronto.

qui les importent directement de

THOMAS HOLLOWAY,
533 Oxford Street, W. C.

London, 1er Janvier, 1876. 1-a-a 1.09

Agence Canadienne
A. GAUVIN
COURTIER ET MARCHAND A COMMISSION.

Mr. GAUVIN a transporte son bureau Rue du Bureau de Poste, vis-à-vis l'hotel du Canada.
Mr GAUVIN paye le plus haut prix pour les Scrips, Droits d'Enfants et donne beaucoup d'attention aux Applications de Patentes, aussi, se charge de retirer du Bureau des Terres les *Scrips* de Metis.
Les personnes qui desirent vendre leurs proprietes feront bien de s'adresser à ce Bureau.

Winnipeg, 31 Août, 1876.

L'Hon. J. Dubuc,
AVOCAT,-NOTAIRE, ETC.

BUREAU :—Rue du Bureau de Poste,
Bâtisse du Gouvernement,
Winnipeg.

Celebres Orgues de Salon
Golden Tongue de
BEATTY.

MM. Geo. P. Rowell et Cie., (N. Y.) Le *Newspaper Reporter* dit :
"Daniel F. Beatty, le constructeur d'orgues de Washington, N.-J., pousse les choses avec la plus grande vigueur."

(DE Wm. PEOL, CHUTES DE NIAGARA, N.Y.)

"Un usage de quelques mois de cet élégant Orgue de Salon me convaincre que c'est un des meilleurs qui soit. Le son es est riche, varie et des plus agreables. Je le recommande chaudement comme instrument de Salon, d'Ecole, d'Eglise, etc.

Les plus belles offres possibles. Argent remboursé et fret payé, aller et retour, par moi (Daniel F. Beatty) si l'acheteur n'est pas satisfait après cinq jour d'essai. Garantie de cinq ans. Faites venir le catalogue des témoignages avant d'acheter un Orgue de Salon. Adresse :

DANIEL F. BEATTY,
WASHINGTON, NEW JERSEY, E. U., A.

10 Août, 1876. 1-a

PIANO BEATTY!
Grand Carré et Droit.

Cet instrument est le plus beau et le meilleur piano qui ait jamais eté fabrique ici ou en Europe ; il possède un son d'une richesse, d'un volume et d'une profondeur extraordinaire, allie au brillant, à la clarte et à une egalite parfaite sur toute l'etendue de l'echelle. Il se distingue surtout par la durée surprenante du son dont la puissance et la qualite sympathique ne change jamais sous le doigter le plus délicat ou le plus puissant. L'espace manque pour decrire pleinement ces magnifiques instruments. Escompte d'agent donné partout où je n'ai pas d'agents.

Souvenez vous que vous ne courrez aucun risque en achetant un de ses instruments celebres. Si après cinq (5) jours d'essai le piano ne vous satisfait pas, votre argent vous est rembourse après le renvoi et la réception du piano par Daniel F. Beatty, et le fret vous est de même payé. Pianos garantis pour six ans ; adresse :

DANIEL F. BEATTY,
Washington, New-Jersey, E.-U.-A.

LE "METIS."

Jeudi, 22 Fevrier, 1877.

Nous sommes heureux d'apprendre à nos lecteurs que le gouvernement de la Puissance est disposé à attendre encore un an avant de presser le paiement des avances faites pour provisions et grains de semence.

LA SESSION.

Il y a plus de trois semaines que la législature est en session, et cependant nos législateurs paraissent ne pas se ralentir au travail. Séances de nuit, réunions de comités, préparation de mesures sur une foule de questions, discussions longues et animées, le temps est si bien et si complètement rempli du matin au soir et du soir au matin, que les semaines fuient avec une rapidité merveilleuse.

Il est cependant à espérer que les choses tirent à leur fin: déjà, les quelques seances orageuses qui ont coutume d'annoncer une prochaine prorogation ont commencé, et hier soir les membres ont dû déserter de la chambre vers neuf heures afin d'échapper à un discours de deux heures de M Cornish.

On en était à discuter le bill de M. Norquay sur la répartition nouvelle des sièges électoraux; et comme une assemblée publique devait se tenir à l'Hôtel de Ville précisément pour discuter cette question au point de vue de Winnipeg, M. Cornish, qui aime les auditoires tapageurs, avait décidé de parler assez longtemps pour permettre à l'assemblée de transporter la scène dans la salle des réunions législatives.

Aujourd'hui, continuation du même débat, et communication du budget à l'Assemblée. Pour peu que l'excitation se modère, nous pouvons nous attendre à la prorogation pour samedi.

Le parti ministériel, français et anglais, est très-uni, très-compacte et bien décidé à ne pas se laisser entamer par MM. Cornish et Cie.

Une Fete pour les Enfants.

Le 4 courant, fête de la Présentation, une cérémonie nouvelle pour ce pays avait lieu à la cathédrale de St. Boniface. Le matin à la messe, Mr. le Curé avait invité tous les parents à amener leurs petits enfants à l'office de l'après midi. A 3 hrs., l'église était remplie d'une jeunesse bruyante, comprenant depuis le marmot dans les bras de sa mère jusqu'au bambin de dix ou douze ans. On entendait à la fois, parler, crier, rire, pleurer, chanter, tapager. C'était un concert d'un genre tout nouveau et qui ne manquait pas d'originalité et de charme. Mgr l'Archevêque monta en chair et commenta, en termes heureux comme à l'ordinaire, ces paroles de Notre-Seigneur: "Laissez venir à moi les petits enfants."

Après un court sermon, Sa Grâce voulut bien bénir les petits enfants, et des médailles leur furent distribuées. Puis y eut la bénédiction du St. Sacrement, et ensuite les jeunes citoyens et citoyennes de l'avenir furent ramenés dans leurs demeures respectives, emportant, comme de raison, un touchant souvenir de cette intéressante cérémonie.

Nous publions avec plaisir la lettre suivante de M. le Maire de St Hyacinthe, que M. le Secrétaire de l'Archevêché a bien voulu nous passer.

St. Hyacinthe, 7 Février, 1877.

A Sa Grâce
Monseigneur l'Archevêque
de St. Boniface,

Monseigneur,

C'est avec les sentiments de la plus vive reconnaissance que j'ai l'honneur d'accuser réception et de vous remercier, de l'envoi d'une nouvelle somme de $76 74 que M Votre Secrétaire m'a transmise dans sa lettre du 12 janvier dernier, pour venir en aide aux pauvres incendiés de notre ville.

Votre offrande, Monseigneur, est considérable, quand on songe aux ressources limitées de votre diocèse; et je vous assure que nous comptions tous que la première remise de $100 que vous m'avez faite vous même était le montant total des quêtes dans vos différentes paroisses.

Mais, Monseigneur, vos diocésains suivant votre exemple, tiennent à vous prouver que comme vous ils ont la mémoire du cœur, et savent se souvenir à propos d'un service rendu.

Soyez assuré, Monseigneur, que vous n'avez pas aidé des ingrats, et que dans l'occasion les citoyens de St. Hyacinthe, sauront le prouver.

Veuillez agréer, Monseigneur, l'assurance de notre plus vive gratitude à tous et permettez que je me souscrive.

De Votre Grâce
le très humble et obés. serviteur.
G. C. Desaulles,
Maire.

NOCES D'OR.

Une belle et intéressante fête de famille avait lieu à St. Boniface, le 6 courant. M. Joseph Landry de St. Norbert, et son épouse, née Geneviève Lalonde, célébraient le cinquante-sixième anniversaire de leur mariage. Madame Landry était conduite par l'Hon. M. Girard: l'Hon. M. James McKay accompagnait Mr. Landry; une soixantaine de voitures faisait suite lorsque la noce arriva à la cathédrale. Sa Grâce Mgr. l'Archevêque bénit les époux, et, après une touchante allocution, célébra à leur intention le saint sacrifice de la messe.

Après la cérémonie, la noce se rendit chez M. Daniel Carrière, gendre de Mr. Landry, où un excellent déjeuner fut servi. Mgr. Taché avait bien voulu y assister, accompagné du Rév. M Forget. Mr Placide Carrière, fils de Mr. Daniel Carrière, lut à ses grands parents, une jolie adresse dans laquelle il lui exprimait ses félicitations, ses souhaits de bonheur, et ses sentiments d'affection filiale. Une quinzaine de lettres des petits fils et petites filles de M. et Madame Landry furent aussi reçues et lues pendant le déjeuner. Puis des discours furent prononcés dans sept langues différentes: en français, en anglais, en cris, en allemand, en italien, en sauteux et en montagnais.

Mr. Landry est né à St Michel d'Yamaska, province de Québec, en 1798, et s'embarqua en 1817, pour les plaines du Nord-Ouest. Il passa trois ans au service de la Compagnie de la Baie d'Hudson. Madame Landry a vu le jour à St. Benoit, comté des Deux Montagnes, P. Q., en 1802, et vint à la Rivière Rouge avec sa famille en 1818. Ils furent mariés à Pembina, par le Rév. Mr Dumoulin en novembre, 1820.

Le nombre de leurs descendants vivant actuellement est comme suit:—11 enfants, 83 petits enfants, 39 arrière-petits enfants, et un de la quatrième génération,—en tout 134.

Mr et Madame Landry sont encore alertes et pleins de santé. Ils ont dansé tous deux avec beaucoup d'aisance et de facilité. La noce composée de parents et d'amis, au nombre d'environ 150 personnes, y compris plusieurs des principaux citoyens du pays, a duré deux jours, pendant lesquels l'entrain, la gaieté, et la bonne harmonie n'a cessé de régner. Des félicitations sont dues à MM. Daniel Carrière, Norbert Landry, et autres enfants de Mr. et Madame Landry, pour avoir préparé et si bien conduit cette belle fête.

NOUVELLES LOCALES.

—L'Hon. M Girard est parti pour Ottawa le 16 courant.

—Le Dr. Codd a été nommé médecin du pénitencier.

—Un club de jeux d'échec et de dames a été formé à Winnipeg.

—Le Révérend M. Forget a donné des lectures sur la Terre Sainte, à St. Norbert, le 1er et le 3 courant.

—Les Irlandais de Winnipeg se proposent de célébrer la St. Patrice par un grand concert à la salle du conseil de Winnipeg.

—M. C. Prud'homme, de la maison Bertrand et Prud'homme, est parti pour l'Est la semaine dernière, pour faire les achats du printemps.

—M. Swaze, du Dominion Hotel a eu de M. Whitehead un contrat pour 50,000 traverses (ties) de chemin de fer.

—Le temps est beau et doux depuis plus de trois semaines. Ceux qui passent ici leur premier hiver sont étonnés d'une telle température.

—A la première assemblée des commissaires d'école de St. Boniface tenue le 12 courant, l'Hon. J. Dubuc, a été élu Président, et M George Roy, Secrétaire-Trésorier.

—Les dernières nouvelles du Minnesota nous donne des espérances de voir construire sous peu la branche de St. Vincent du chemin de fer de St. Paul et Pacifique.

—M. Hespeler, agent du gouvernement fédéral, reçoit du grain en paiement des avances faites aux colons le printemps dernier. Le blé est reçu à $1 le minot, et l'avoine à 50cts.

—Un nommé Frank W. Campbell, a été envoyé en prison pour subir son procès aux assises criminelles, sur accusation de vol avec effraction dans la boutique de Mr Cannif tabaconiste.

—L'élection des officiers de la société de secours mutuel des canadiens-français de Winnipeg, a donné le résultat suivant: Président, Elie Brisebois; Vice-présidents, L. J. A Lévêque et H. Houde; Secrétaire-archiviste, E. Paradis; Secrétaire correspondant, J. C. S. Royal.

—Plusieurs personnes auraient pris des contrats de M. Whitehead pour un, deux ou trois mille traverses de chemin de fer, mais la nouvelle venue du Bureau des Terres que le Gouvernement Fédéral allait faire payer la coupe du bois sur pied, en a engagé un certain nombre à résilier leurs contrats.

—La picotte est presqu'entièrement disparue de Gimly, établissement des Islandais. La population du pays doit des remerciments au gouvernement local et au conseil de Keewatin qui, par l'établissement de la quarantaine et autres mesures énergiques, ont empêché l'épidémie de pénétrer dans la province.

—A l'assemblée annuelle de la Société d'Agriculture du Comté de Selkirk pour l'élection de ses officiers, qui a eu lieu à Winnipeg la semaine dernière, l'Hon. M. Girard a été élu Président, MM R. Egan et A A C LaRivière, vice présidents, M James Steward, Secrétaire-Trésorier, MM W. Tait, A. McNee, Thos. Murray, Elzear Lagémonière, Thomas Dunlop, H. J. Arkland et J. Scott Directeurs.

DU ROLE DES FEMMES EN AGRICULTURE.

Une entreprise agricole ne peut être complète, ne peut marcher de manière à donner des profits à celui qui l'exploite, s'il n'est secondé par celle qui doit partager son existence et ses travaux. *C'est l'homme qui gagne, c'est la femme qui conserve.* Cette maxime, qui s'étend à presque toutes les conditions sociales prend un bien plus grande force dans une exploitation agricole. La direction d'un ménage, qui comprend celle de la basse-cour, designation, qui s'etend à bien autre chose que le poulailler et le pigeonnier, est entièrement sous la dépendance de la femme; elle peut par son ordre et par son économie, non seulement apporter une grande diminution dans les dépenses journalières si importantes par leur continuité mais encore obtenir un grand accroissement dans le produit des choses qu'elle dirige, qui outre les ressources qu'elles offrent pour son ménage, peuvent aussi donner un revenu pécunaire et concourir à l'amélioration des cultures. Et cependant là ne s'arrête pas ce qu'une bonne ménagère peut faire dans l'intérêt de la famille.

L'homme appelé à la direction d'une exploitation agricole est obligé de faire de nombreuses absences, soit pour la vente des produits, soit pour l'achat de son bétail, de ses engrais, de ses instruments, etc, etc. C'est alors qu'une habile ménagère peut être largement utile *aux intérêts de la famille* en remplaçant son mari, non seulement dans la surveillance de ses travaux au courant desquels elle doit être, mais encore en prenant un parti intelligent et décisif dans des circonstances imprévues, où l'indécision l'inaction ou l'ignorance mettraient en péril une récolte, un animal ou feraient manquer une vente avantageuse de bétail ou de denrées. J'ajouterai que sa surveillance peut éviter le gaspillage du temps, chose la plus pernicieuse d'une vie active où la mauvaise exécution d'un ordre donné avant son départ par son mari.

Donc on ne peut nier qu'une femme trouvera dans la fonction de ménagère agricole, à satisfaire le puissant mobile de l'intérêt.

Je vais essayer de démontrer que nulle position sociale ne peut offrir à une femme plus que la vie rurale, les moyens de satisfaire les sentiments de son cœur.

Je crois pouvoir lui dire que la tendresse de son époux sera plus vive plus assurée qu'à la ville; la compagne d'un agriculteur étant aussi nécessaire à la conduite de ses affaires qu'au charme de sa vie et aux soins de sa famille, il existe entre eux un lien de plus en plus puissant, puis qu'il nait de l'intérêt. La vie active et suivie qu'elle mène, lui conserve la santé et longtemps les grâces physiques qui fesaient le charme de sa première jeunesse; ces avantages, et la bonne humeur qui en est la suite, donnent à l'intérieur de la famille un attrait qui y fait toujours revenir l'époux avec plaisir.

La vie de travail et d'action à laquelle est appelée un cultivateur lui fait trouver de grandes puissances au moment du repos qu'il vient prendre au sein de sa famille où les doux entretiens sur les choses qui l'occupent ne languissent jamais, car l'agriculture, comme les arts et la poésie, possède un attrait irrésistible auquel on se laisse aller, je dirai jusqu'à la passion.

Sa jeune famille, élevée par leur tendre mère croissant sous ses yeux lui offre un intérêt qui ne se ralentit pas, parce qu'elle voit tout un avenir en elle, et sa tendresse s'en accroit.

Enfin, il faut le dire, à la campagne une jeune épouse n'est point livrée à l'abandon causé par l'habitude des *clubs* et des *cafés*, habitude fatale à l'union des familles et au bonheur domestique. A peine un chef de famille, après avoir terminé ses affaires de la journée, est il rentré au logis pour y prendre ses repas, qu'il quitte le foyer domestique et laisse son épouse livrée à une solitude qu'elle ne peut rompre sans s'exposer, à la médisance.

Cet abandon ne saurait avoir lieu à la campagne, où ne se trouvent pas les occasions qui le font naître.

Les jouissances maternelles, les plus douces de la vie, sont aussi tout autrement vives et complètes à campagne qu'à la ville; bien plus souvent les femmes conservant leur santé, peuvent accomplir, dans toute leur étendue, les devoirs maternels, et jouissent en allaitant leurs enfants d'un bonheur souvent refusé à la femme de la ville. L'entourage de sa jeune famille n'est point un obstacle à ce qu'elle vaque à ses devoirs de ménage l'étiquette étant bannie de la vie, elle se livre à ses affaires, environnée de ses enfants, qui égayent son travail, et, bien jeunes encore, peuvent le partager.

Oublirai-je de parler des éminents services qu'une ménagère agricole peut rendre à tout son entourage, et qui concourent à lui conquérir des affections? Ils sont de toute nature; par son exemple ses conseils par son savoir et les ressources que procure l'abondance d'une exploitation bien dirigée on l'aime parce qu'elle peut qu'elle sait bien obliger; et la charité, cette douce et consolante vertu, qui fait toujours du bien au cœur sans jamais lui faire de mal, peut s'exercer à la campagne d'une manière libérale, bien entendue, judicieuse, profitable au moyen de ressources qu'on ne possède pas à la ville, et qui font bénir notre ménagère par les gens qu'elle soulage et par Dieu.

Une réforme devient indispensable dans l'éducation des femmes: c'est le vœu de tous les agriculteurs éclairés; puisse-t-il être entendu de ceux qui sont appelés à diriger la branche importante de l'enseignement.

Mme. Cora Millet.

VARIETES.

Vous vous demandez pourquoi tant de vos correspondants signent *Iturba*?

C'est le mot *Abruti* renversé.

Moi, je l'adopte, parce que je suis artilleur jusqu'à la mort,—car, vous le savez:

"Un "bon artilleur doit rendre *l'âme au nez de sa pièce*"—Pour les idiots de la *Défense*: "La monnaie de sa pièce."

A l'hôpital militaire.
Le chirurgien au fusiller Maclou:
—Où vous sentez-vous le plus mal
—Au régiment, major.

Il vaut mieux être à la campagne que de la battre.

Bonzouk donne parfois à son âgé de huit ans des conseils et préceptes qu'il consacre toujours par une phrase proverbiale. Hier, en dînant il lui disait:

—Ne remets jamais à demain, mon ami, ce que tu peux faire aujourd'hui.

—En ce cas, papa, répond le gamin, passe-moi le reste du gâteau que je le finisse.

—M'sieu? évaporé..., qu'est-ce que ça veut dire?

—Evaporé, mon enfant, ça se dit d'une bouteille par exemple, qu'on a laissée débouchée.

—Alors, pourquoi que papa dit que vous êtes bouché?

Mariage.

Au palais archiépiscopal, le 8 février courant, Sa Grâce Mgr. l'Archevêque Taché a présidé au mariage de Dame Eliza Margaret Bird, veuve de M. Griffin ancien bourgeois (chef factor) de la Cie. de la Baie d'Hudson, avec le Vicomte Charles De [illegible], officier au Bataillon Provisoire en garnison au Fort Osborne et ancien zouave pontifical.